

Pôle Métier Biodiversité

Feuille de route

06 juin 2014

Principes généraux

La charte partenariale fixe les objectifs et les principes d'organisation des pôles métier en son article 4.2.

Contexte

Impulsé par le développement de la stratégie nationale pour la biodiversité, et notamment ses déclinaisons Scap et SRCE, ainsi que régionalement par les implications du schéma régional du patrimoine naturel, le besoin en information biodiversité n'a jamais été aussi fort.

Des projets visant à améliorer la structuration et l'accès aux données publiques existent au niveau national. C'est le cas notamment du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) qui est un dispositif partenarial entre le ministère en charge de l'environnement, les établissements publics, les associations, les collectivités locales et qui intervient dans la production, la validation, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données naturalistes et des informations concernant les paysages.

Cependant, l'essentiel des données naturalistes est produit par des structures associatives dont l'organisation en réseau est différente selon la thématique.

Ainsi les données Flore bénéficient d'une structuration portée par le Conservatoire botanique national de Brest, alors que l'organisation régionale des données Faune est très récente.

Les conséquences de cette jeunesse pour les données Faune s'expriment par des protocoles de production de données encore peu homogènes entre eux voire inexistantes, les lacunes en description de la donnée (méta données), des échelles de production parfois inadaptées, certains accès restreints voire impossibles aux bases de données, un manque de séries temporelles protocolées. Globalement les faiblesses du réseau Faune se caractérisent par un déficit d'ingénierie en gestion de la donnée.

Objectifs

Le pôle métier Biodiversité a pour objectif d'engager une dynamique de fond améliorant, quand cela est nécessaire, la qualité, l'homogénéité et l'accessibilité des données Biodiversité produites sur le territoire breton. Ce travail s'inscrit en cohérence et en complémentarité avec les actions, organisations et outils déjà engagés sur le territoire par les producteurs de données biodiversité.

Les objectifs du pôle métier Biodiversité peuvent se décliner en éléments suivants :

- ✓ faciliter l'harmonisation des données géo-localisées sur la Biodiversité dans le respect des règles Inspire préconisées au niveau européen et des travaux nationaux ;
- ✓ augmenter la visibilité des données Biodiversité concernant la Bretagne ;
- ✓ faciliter la mise à disposition des données Biodiversité en consultation et téléchargement dans le respect des principes d'interopérabilité ;
- ✓ articuler les dynamiques régionales (SRCE, ...) avec l'échelon national (SINP) ;
- ✓ échanger et partager autour des usages des données Biodiversité.

Animation

La co-animation du pôle métier Biodiversité est assurée par :

- ✓ GIP Bretagne environnement – Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel ;
- ✓ Dréal – service Patrimoine Naturel ;
- ✓ Conseil régional de Bretagne – Service Patrimoine Naturel.

Périmètre

Les acteurs

Ensemble des acteurs amenés à produire ou utiliser les données Biodiversité. En particulier : services de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics, établissements d'enseignement et de recherche, associations etc.

La thématique

Le périmètre du pôle métier Biodiversité couvre potentiellement toutes les données utiles à la connaissance des espèces et de leurs milieux naturels associés, terrestres ou marins, ainsi que les données traduisant la réglementation ou des objectifs de gestion. Par extension à la dimension de patrimoine naturel, sont aussi concernées les données relatives à la diversité géologique.

Les données

Le périmètre englobe à fois les métadonnées, les données brutes validées, les données de synthèse et les données de référentiel produites sur fonds publics ou privés, dans le respect des principes et droits d'utilisation des données.

Missions en continu

- ✓ Organisation et animations de réunions régulières du pôle métier Biodiversité (environ 2 par an).

Missions en développement

- ✓ Valider la feuille de route

Missions à engager

- ✓ Accompagner sur la mise en œuvre d'Inspire : aider à la compréhension des enjeux et des objectifs pratiques (métadonnées, modèles de données, services web ...), proposer des méthodologies adaptées, proposer des ateliers pratiques d'ordre méthodologique ou technique ;
- ✓ Identifier et paramétrer les flux de données disponibles et fonctionnels ;
- ✓ Définir et valider un référentiel régional des données Biodiversité ;
- ✓ Conduire une étude juridique sur le partage des données dans le domaine de la biodiversité ;
- ✓ Cataloguer les dispositifs de productions de données Biodiversité ;
- ✓ Identifier les besoins en matière de mise à disposition de données auprès des territoires.